

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 819 # 606

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JOTI Assia

Date de naissance : 19-01-1985

Adresse : Hay El Hawn Rue 27 n° 8

Tél. : 05 22 36 92 04

Total des frais engagés : 3 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 13/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/09/2023	3 Scan(s)		3000.dhs	
	de refroidissement			
	des techniques			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr SELMA BENMOUSSA

Angiologue - Phlébologue

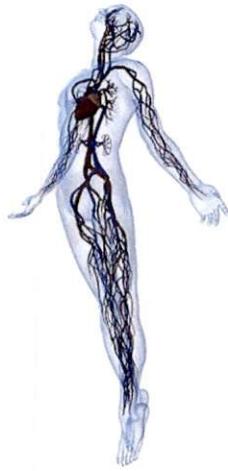
Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques

Explorations Vasculaires par EchoDoppler

Traitements des Varices par Sclérothérapie

**Diplômée en Angiologie
de la Faculté de médecine de Caen (France)**

Numéro ICE :001922463000042



الدكتورة سلمى بنموسى

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالإيكوودبلر والصدى الملون

علاج الدوالي بالتصليب والحقن

خريجة كلية الطب بكاين - فرنسا

Casablanca, le 08/07/2023

DEVIS POUR ENTENTE PREALABLE

Nom & prénom : JOTI ASSIA

Médecin traitant : Dr S. BENMOUSSA

Cabinet : Cabinet DR S. BENMOUSSA

Forfait comprenant sauf complication :

06 Séances de Sclérothérapie des varices des membres inférieurs : 1000.00 DHS*06

Arrêté le présent devis à la somme de :

Six milles dirhams (6000.00 DHS).

Ce devis est approximatif et ne représentera en aucun cas la facture définitive.

Dr S. BENMOUSSA

Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
Bureau 22, Espace El Mansour, Casablanca 1022
Espace El Mansour, Casablanca 1022
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA

N° Dossier:	168630 
N° Dossier externe:	ACC-00842-17/07/2023
Type de dossier:	REEDUCATION
Bénéficiaire:	JOTI ASSIA
Situation:	En attente
Sous-situation:	Accord Préalable
Date de début:	17-07-2023 
Date de fin:	20-07-2023 
Date de saisie:	17-07-2023
Événement:	

Commentaires pour l'édition**Ajouter****Commentaires ajoutés**

Date	Commentaire
24-07-2023	21-07-2023 Manuel OK ACC 03 SEANCES SCLEROTHERAPIE FORFAIT

Dr SELMA BENMOUSSA

Angiologue - Phlébologue

Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques
Explorations Vasculaires par EchoDoppler
Traitement des Varices par Sclérothérapie

Diplômée en Angiologie
de la Faculté de médecine de Caen (France)

Madame, Monsieur,

Chère Confrère, chère Consœur,

Madame JOTI Assia est suivi en consultation phlébologique pour le traitement de son insuffisance veineuse des membres inférieurs, majeure à gauche.

L'échodoppler veineux des membres inférieurs fait le 08/07/2023 avait montré :

Incontinence tronculaire de la SAAC à droite.

Incontinence de la veine de Giacomini à droite.

Incontinence tronculaire segmentaire majeure de la GVS gauche alimentant un réseau variqueux jambier.

Incontinence tronculaire majeure de la PVS gauche via la veine de Giacomini à gauche.

Varicosités marquées non systématisées des membres inférieurs pouvant relever d'un traitement par Sclérothérapie.

Du fait de ces constatations, il m'a paru activement souhaitable la prise en charge thérapeutique de son insuffisance veineuse des MI reposant tout d'abord sur un traitement médical par veinotoniques et une compression médicale élastique classe 2 à porter au quotidien en journée et au long cours.

Un traitement curatif de l'insuffisance veineuse des membres inférieurs par 6 séances de Sclérothérapie a été vivement indiqué à but thérapeutique.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien confraternellement.

الدكتورة سلمى بنموسى

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالإيكوودبلر والصدى الملون
علاج الدوالى بالتصليب والحقن

خريجة كلية الطب بكاين - فرنسا

Casablanca le 22 /07/2023

Dr SELMA BENMOUSSA

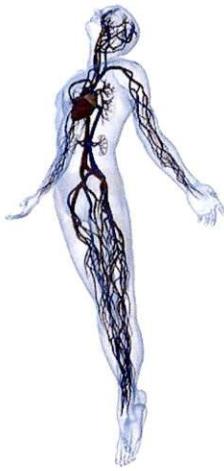
Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22, Bd. Yacoub El Mansour
Espace El Mansour, 2ème étage, n°22
Tél. : 05 22 23 58 83 CASABLANCA

Dr SELMA BENMOUSSA

Angiologue - Phlébologue

Maladie des Artères, Veines et Lymphatiques
Explorations Vasculaires par EchoDoppler
Traitement des Varices par Sclérothérapie

Diplômée en Angiologie
de la Faculté de médecine de Caen (France)



الدكتورة سلمى بنموسى

عيادة تشخيص أمراض الشرايين والأوردة
فحص الأوعية الدموية بالإيكوودبلر والصدى الملون
علاج الدوالى بالتصليب والحقن

خريجة كلية الطب بكابن - فرنسا

Numéro ICE : 001922463000042

Madame JOTI ASSIA

Casa, le 13/09/2023

FACTURE

Désignation	NOMBRE DES SEANCES	MONTANT
Séances de Sclérothérapie des varices des membres inférieurs	3 séances	3000 dirhams

Arrêtée la présent facture à la somme de :

Trois Milles dirhams (3000,00)

DR.S.BENMOUSSA

Dr. SELMA BENMOUSSA
ANGIOLOGUE - PHLEBOLOGUE
22 Bd Yacoub El Mansour
Espace El Mansour, 2ème Etage Bureau 22
Tél. : 05 22 23 58 83 - CASABLANCA